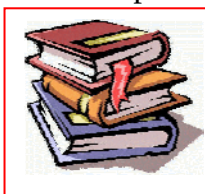


Le traitement réservé aux contractuels est inacceptable : Mobilisons-nous pour lutter contre l'injustice et la précarité !

Ces dernières semaines se sont déroulées les épreuves des concours et examens réservés. Ce dispositif issu du plan « Sauvadet » devait permettre la titularisation des non-titulaires en poste depuis au moins quatre ans.

- En fait, les conditions d'éligibilité aux concours et examens ont éliminé de nombreux candidats dont certains avaient largement plus de quatre années cumulées d'ancienneté.
- Sur les résultats déjà publiés, seuls 35 % des concours ont ouvert une liste complémentaire. Le calendrier trop resserré, mal communiqué, le flou dans la constitution du dossier et le déroulé des épreuves ont généré de très grosses difficultés pour les collègues présentant les épreuves.
- Il a fallu « essayer les plâtres » de ce concours dans des conditions parfois chaotiques. Certains jurys ont donné aux candidats l'impression qu'ils essayaient de les piéger, en les interrogeant uniquement sur les contenus disciplinaires, peu ou pas sur leur

pratique et les projets exposés dans le dossier. Il ne s'agit bien évidemment pas d'un examen professionnel comme inscrit dans la loi, même pour les PLP, puisque certains non-titulaires ayant obtenu une note supérieure à 10 n'ont pas été admis.



- Pour ceux qui seront reçus, ce sera l'année de stage, enfin si on peut appeler comme ça une année de cours sans décharge, sans tuteur, sans formation et se terminant par une inspection et un passage au mouvement inter-académique !

Pour tous les autres, recalés, inéligibles, la rentrée sera très difficile puisque de nombreux postes ou blocs de moyens provisoires seront attribués aux lauréats des concours (externe, réservé, exceptionnel).



Ce traitement, réservé aux contractuels par leur employeur, est totalement inacceptable. Mobilisons-nous pour lutter contre l'injustice et la précarité !

La CGT Éduc'action, comme toute la CGT, est aux côtés des salariés précaires.

La CGT Éduc'action revendique la titularisation de tous les précaires sans condition de concours ni de nationalité et avec une formation.



Pour la CGT Éduc'action, la titularisation de tous les non-titulaires, y compris les assistants d'éducation et les personnels en contrat aidés, reste une nécessité. Elle continuera le combat pour gagner sur cette revendication légitime, en travaillant sur la création de nouveaux corps de la Fonction publique pour accueillir les personnels sur de nouvelles missions (c'est le cas, par exemple, des personnels accompagnant les élèves en situation de handicap).



La CGT Éduc'action a initié une interpellation unitaire auprès du ministre pour que celui-ci revienne sur cette situation inacceptable.

Dans les établissements, les départements et les académies, des actions se mettent en place. La CGT Éduc'action appelle à développer et amplifier ses actions.



La CGT Éduc'action revendique

- ➔ Une loi de titularisation, élargie à l'ensemble des personnels précaires, seule à même d'apporter des réponses statutaires et collectives. La CGT Éduc'action revendique une titularisation sans condition de concours ni de nationalité, avec, le cas échéant, la création de nouveaux corps dans la Fonction publique ;
- ➔ L'arrêt du recrutement de non-titulaires et, dans l'immédiat, la garantie de leur réemploi ;
- ➔ L'amélioration des conditions de reclassement des non-titulaires au moment de leur titularisation ;
- ➔ Le renforcement dans l'immédiat des droits sociaux des non-titulaires, la reconnaissance de leurs qualifications ;
- ➔ La cohérence de gestion, une grille de salaire alignée sur celle des titulaires (sans rémunération au mérite). Cela passe aussi par un élargissement et une harmonisation nationale des compétences des Commissions Consultatives.

**Contacter
le collectif non-titulaires
de la CGT Éduc'action :
unsen.nontit@ferc.cgt.fr
01 55 82 76 55**



Tract Non Tit
Juin 2013

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite :

☐ prendre contact

☐ me syndiquer

Nom (Mme, M.) Prénom

Adresse personnelle

Code postal Commune

Tél. mél

Grade ou corps Discipline :

Lieu d'exercice

Code postal commune

CGT Educ'action, - 263, rue de Paris – Case 549 – 93515 Montreuil Cedex - Métro : Porte de Montreuil - Tél. : 01.55.82.76.55

Télécopie : 01.49.88.07.43 - e-mail : unsen@ferc.cgt.fr - Internet : <http://www.unsen.cgt.fr>